



Certificat de spécialisation - CS12400A Victimologie et justice restaurative

Développant l'offre de formation en criminologie (Licence Professionnelle, Master 1 et 2, programme doctoral, certificats), cette formation vise à apporter aux acteurs issus de différents secteurs (privé/public, associatif) des outils de compréhension des enjeux de la justice restaurative. Elle suppose un changement de posture radical chez les professionnels des secteurs précités, tant la méthodologie à mettre en œuvre est originale et rigoureuse. En effet, l'espace de dialogue (seul objectif de la justice restaurative) offert aux potentiels participants leur appartient pour y exposer leurs attentes, émotions, ressentis consécutifs au crime, sans jugement, en toute confidentialité, dans le respect de l'humanité de chacun.e. Non abordées lors du procès pénal, il demeure que poser/répondre aux questions essentielles du « pourquoi » (pourquoi lui, moi, qu'ai ou aurais-je dû faire pour l'éviter, notamment) et du « comment » (reconquérir mon estime de soi, renouer les liens sociaux blessés par le crime, croire à nouveau en une société sécurisée...) conduit les personnes impliquées à (re)construire leur avenir dans une stratégie de cheminement vers un possible horizon d'apaisement.

La formation aborde la notion de justice restaurative et des mesures qu'elle promeut sous tous les angles disciplinaires : victimologie, agressologie, droit criminel, droit des victimes, sociologie, mais également à travers la mobilisation d'exemples et de cas empiriques.

Public concerné

Ce certificat de spécialisation s'adresse aux publics suivants :

- Cadres et professionnels du secteur public : administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse, services départementaux et municipaux de prévention de la délinquance, secteur social, domaine hospitalier, ressources humaines...
- Cadres et professionnels du secteur privé : services d'aide aux victimes habilités justice, services de contrôle socio-judiciaire habilités justice, centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), centres de ressources pour intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles (CRIAUS), entreprises, établissements pour personnes âgées dépendantes (EPHAD), ressources humaines, journalistes...

Conditions d'accès

Titulaires d'un diplôme bac +3/bac+ 4 dans une spécialisation en lien avec l'enseignement (secteurs juridique, criminologique, socioéducatif, médical...)

Selon le cas, l'UE CRM201 peut-être demandée en pré-requis, en parallèle des autres inscriptions aux UE.

Objectifs de la formation

- Acquérir des savoirs spécialisés en victimologie et psychotraumatologie
- Connaître les répercussions d'un traumatisme psychique ou d'un deuil traumatogène
- Connaître les différentes prises en charge
- Mobiliser des savoirs spécialisés en agressologie
- Mobiliser des savoirs en justice restaurative
- Conduire une analyse réflexive
- Concevoir et piloter un projet, communiquer pour mettre en synergie les réponses scientifiques et professionnelles pouvant être apportées aux auteurs et victimes d'infraction avec la justice restaurative.

- Comprendre les droits des victimes et les dispositifs d'aide aux victimes en France ;
- Mettre en synergie les réponses pénales pouvant être apportées aux victimes avec la justice restaurative.
- Acquisition de connaissances générales sur la justice restaurative. Protocole de mise en œuvre des mesures restauratives.
- Méthodologie restaurative : orientation des potentiel.le.s participant.e.s ; préparation des personnes volontaires ; posture des animateur.rice.s ; techniques de l'écoute attentive, de l'exploration des attentes, de la scénarisation des rencontres plénières.

Tarif

Tarif : 3 990 € (édition de devis sur demande)

Tarif réduit, si vous ne pouvez mobiliser de dispositifs de financements par un tiers : 2 190 € (réglable en 3 ou 4 fois sans frais, par paiement électronique, en amont de l'inscription)

Organisation de la formation

L'inscription se fait sur le certificat.

Semestre 1 : CRM220 + CRM223

Semestre 2 : CRM221 + CRM222 + UA (travail de synthèse qui articule la formation théorique suivie et les spécificités de la sphère professionnelle de l'auditeur).

Modalités de validation

Valider l'ensemble des UE et le projet tutoré (UA).

Accessibilité handicap

Le Cnam Bretagne est engagé dans une démarche de progrès en matière d'accueil des personnes en situation de handicap.

Notre référent se tient à votre disposition pour en échanger dès maintenant.

Programme du certificat **Victimologie et justice restaurative** (Total : 36 ECTS)

Code UE	Intitulé de l'UE	Contenu de l'UE	Modalités de validation
CRM220	Victimologie	<ul style="list-style-type: none"> • Victimologie clinique • Le stress et le traumatisme psychique • Le deuil, deuil traumatique, deuil post traumatique • La prise en charge en 3 temps : <ul style="list-style-type: none"> o L'urgence et l'immédiat o Le post immédiat o Les différentes techniques de la prise en charge à long terme • Guidance et accompagnement des familles • L'accompagnement durant la procédure pénale et à l'audience 	Examen final (3h en fin de session)
CRM223	Pratiques cliniques - méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Formation aux méthodes d'évaluation ou d'expertise ; à la pratique de l'entretien ; à l'animation de rencontres en groupe, approche systémique • Méthodologies de recherche : méthodes d'analyse qualitative et quantitative • Pratiques cliniques • Les méthodes et pratiques de prise en charge pour auteurs et victimes 	Examen final (3h en fin de session)
CRM221	Droits des victimes	<ul style="list-style-type: none"> • L'appréhension de la victime en droit français (notions, évolutions législatives, politiques publiques d'aide aux victimes) • Les différents droits reconnus aux victimes (information, aide et accompagnement, indemnisation, protection) • La place de la victime dans les différentes étapes de la procédure (déclenchement des poursuites, poursuite de l'auteur, procès pénal, stade post-sentenciel) 	Examen final (3h en fin de session)
CRM222	Justice restaurative	<ul style="list-style-type: none"> • Origines et définitions de la justice restaurative. Cadre normatif. Protocole standard, différentes mesures restauratives • Méthodologie de l'approche relationnelle • Déroulement de diverses rencontres restauratives • Témoignages de participants 	Examen final (3h en fin de session)
UAIP2J	Projet tutoré	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un travail de synthèse articulant la formation théorique aux spécificités de leur sphère professionnelle de l'auditeur. 	

Métiers / débouchés* :

- Préparations aux concours de différentes professions de la justice, des acteurs de la chaire pénale,
- Services municipaux, départementaux, régionaux,
- Associations habilitées justice et tous services sociaux et de santé.

* Le certificat n'accorde pas la qualité d'animateur de justice restaurative, seulement une équivalence du Module 1 des formations dispensées par l'Institut Français pour la Justice Restaurative (IFJR).

Contact
 Cnam Bretagne
 +33 9 72 31 13 12
 psdr3c@lecnam.net

Responsable national

Alain Bauer, professeur, titulaire de la chaire de criminologie du Cnam

Responsable opérationnel

Robert Cario, professeur émérite de criminologie à l'Université de Pau



www.cnam-bretagne.fr